



Conditions :

- Enfant né en 2020 et avant OU élève emménageant* sur une des 2 communes
- Domicile :
 - VERSONNEX
 - VALLIERES SUR FIER (secteur de Val de Fier)

PROCEDURE :

1. En mairie de domicile :

- 1) Préinscription à l'école,
- 2) Inscription à la **garderie**.

2. En mairie où se trouve l'école :

- 3) Inscription **cantine**.

3. Admission :

JEUDI 25 MAI 2023, entre 16h30 et 18h00 - Ecole de VERSONNEX
10 rue Edmond Bosson 74150 VERSONNEX - Tél. 04 50 62 23 27

Pièces à fournir :

1. Livret de Famille / extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
2. pièce d'identité des parents exigée
3. carnet de santé à jour,
4. Si divorce/separation, présenter le jugement
5. Attestation de domicile (moins de 3 mois)
6. Certificat de radiation de l'école précédente*

NE PAS OUBLIER : TRANSPORTS SCOLAIRES (entre les 2 écoles, matin et soir) :
Communauté de Communes RUMILLY TERRE DE SAVOIE
3 place de la Manufacture BP 69 – 74152 Rumilly Cedex
Tél : 04 50 01 87 03

Mairie de VERSONNEX
Tél. : 04.50.62.15.91
accueil@versonnex74.fr
www.versonnex74.fr

Mairie de VALLIERES SUR FIER
Tél : 04.50.62.12.85
mairie@vallieres-sur-fier.com
www.vallieres-sur-fier.com

